

point est important, car les matières alimentaires entrant dans le corps humain par des voies différentes ne rompraient point ce jeûne tout à fait spécial.

Le jeûne eucharistique n'est pas sans analogie dans l'Eglise catholique. Les maronites confondent le jeûne eucharistique avec le jeûne ecclésiastique, car pour eux ce dernier n'existe que de minuit à midi, le fidèle ne prend aucun aliment, aucune boisson, pas même quelques gouttes d'eau. Et si vous consultez les chrétiens maronites, ils avouent que ce jeûne est particulièrement d'ur, bien que de midi à minuit ils aient la faculté de prendre autant d'aliments qu'ils voudront et sous n'importe quelle forme.

Le jeûne commence à minuit. Pourquoi ? Parceque minuit est la limite de séparation entre le jour qui finit et celui qui commence. Or, la règle ecclésiastique veut qu'aucune nourriture n'entre dans le corps humain avant que le fidèle n'ait reçu le corps sacré du Seigneur. On comprend facilement les motifs de cette prescription qui vient du respect pour ce pain supersubstantiel que Dieu veut, dans sa miséricorde, nous donner comme aliment. Comme, d'autre part, les règles ecclésiastiques ne permettent pas de célébrer avant l'aurore, il y avait dans presque tous les cas pour la ville de Rome, où s'est faite la loi, un intervalle de quatre heures à peu près entre la célébration de la messe et la dernière ingestion d'aliments. Or de l'aveu des médecins, dans les individus normaux la digestion est alors faite et le corps de Notre-Seigneur ne se trouve pas dans nos organes en contact avec des matières étrangères.

Mais me dira-t-on, pourquoi tous ces préambules, y a-t-il une question du jeûne eucharistique ; voudrait-on l'abolir ou le modifier ?

Il y a quelques années, je demandais pour un prélat affligé du diabète pancréatique, qui amène une soif intolérable, la